



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Chef d'équipe aménagement-finitions

Niveau IV

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	1/30



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Chef d'équipe aménagement-finitions**

**Sigle du titre professionnel : CEAF**

**Niveau : IV**

**Code(s) NSF : 233p - Conduite des travaux, métré, encadrement de chantiers de finition-**

**Code(s) ROME : F1604, F1606, F1611**

**Formacode : 22454**

**Date de l'arrêté : 08/06/2016**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 16/06/2016**

**Date d'effet de l'arrêté : 13/07/2016**

## 2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

### 2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP).
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation (cette rubrique ne concerne pas les candidats par VAE).
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	3/30

**2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès progressif par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) De tous les CCP au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

**2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un binôme d'évaluateurs au vu :**

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du DSPP.

**2.4. Les compétences des candidats pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :**

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité à laquelle conduit le CCS visé.

**Chaque modalité d'évaluation**, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre des épreuves pour le candidat, le jury ou binôme d'évaluateurs, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	4/30

### 3 Dispositif d'évaluation pour la session de validation du titre professionnel CEAF

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité. Planifier l'intervention de l'équipe. Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe. Encadrer son équipe Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces	04 h 30 min	Le candidat réalise d'abord une étude de cas relative à sa spécialité (3h00).  Puis il répond à un ensemble de questions ouvertes (1h30).
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Encadrer son équipe Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces	00 h 35 min	Le jury interroge le candidat sur ses réponses aux questions ouvertes de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité. Planifier l'intervention de l'équipe. Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe.	01 h 30 min	L'ensemble des candidats est réuni pour remplir le questionnaire sous surveillance.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<b>Entretien final</b>		00 h 25 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP. (10 minutes)
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	5/30

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

L'étude de cas porte sur les compétences « Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité », « Planifier l'intervention de l'équipe » et « Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe ».

Les questions ouvertes portent sur les compétences « Encadrer son équipe » et « Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces ».

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

Sans objet

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Sans objet

**Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

Sans objet

**Précisions pour le candidat VAE :**

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	6/30

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions.</b>					
Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les commandes de matériaux sur le plan de la quantité, qualité et délai sont conformes au cahier des charges et permettent la réalisation des ouvrages.</li> <li>- La liste des besoins et durées d'utilisation en gros et petit matériels est compatible avec les ouvrages à réaliser et le respect des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS.</li> <li>- Le bon de commande est exhaustif.</li> <li>- Le prévisionnel concernant la récupération, le stockage et l'élimination des déchets est en rapport avec la réglementation.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Planifier l'intervention de l'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le planning d'intervention d'une équipe par ouvrage pour le lot de sa spécialité est utilisable, lisible, tient compte des autres lots et des interfaces techniques.</li> <li>- Le planning intègre des dates de livraison des matériaux et d'utilisation de matériel en conformité avec les programmations des réalisations d'ouvrages.</li> <li>- Le planning est cohérent avec les délais contractuels du planning TCE et les budgets d'heures alloués par l'entreprise.</li> <li>- Les points d'alerte concernant les écarts entre le planning réalisé, le budget du nombre d'heure main d'œuvre de l'étude et la durée allouée par le pilote-coordonateur du chantier sont pointés, les causes sont cernées, les moyens à mettre en œuvre proposés.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	7/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La liste de points à contrôler avant l'intervention d'une équipe par ouvrage pour sa spécialité est utilisable, lisible, tient compte des autres lots, des interfaces techniques.</li> <li>- La liste est établie en fonction des textes professionnels de mise en œuvre, (DTU, avis techniques).</li> <li>- La liste prend en compte les fiches « pathologie du bâtiment » établies par l'Agence Qualité Construction (AQC).</li> <li>- Les points ne permettant pas le début de l'intervention sans prise de responsabilité dans le résultat final et global sont clairement identifiés.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité.</b>					
Encadrer son équipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La présentation et la description des travaux à réaliser, des délais, du niveau de qualité attendu, des modes opératoires adoptés, démontre une connaissance approfondie du dossier, elle est claire et compréhensible.</li> <li>- Les instructions concernant le respect des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS sont claires, précises et formulées fermement.</li> <li>- La description des malfaçons concernant la mise en œuvre des matériaux, les risques de sinistres associés, les conséquences sur le résultat économique et le développement durable est claire et compréhensible.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	8/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le planning d'intervention « quotidien » détaillé par tâche et par ouvrier de l'équipe est utilisable, lisible, et cohérent avec les interventions des autres lots. Il tient compte des interfaces techniques.</li> <li>- La réception des ouvrages ou supports des autres lots est conforme aux textes professionnels de mise en œuvre (DTU et notices techniques fabricants).</li> <li>- La mise en place des fiches de contrôle et d'auto – contrôle est conforme aux textes professionnels de mise en œuvre (DTU et notices techniques fabricants).</li> <li>- Les solutions associées aux problèmes d'interfaces techniques sont cohérentes.</li> <li>- Les techniques de mise en œuvre et modes opératoires proposées tiennent compte des points repérés sur les fiches de pathologie du bâtiment de l'Agence Qualité construction,</li> <li>- La réception des travaux de l'équipe est conforme aux textes professionnels de mise en œuvre (DTU et notices techniques fabricants) et au cahier des charges du marché.</li> <li>- L'organisation du tri des déchets est conforme à la réglementation.</li> </ul>	☒	☒	☐	☐
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b> Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	9/30

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mettre en œuvre des modes opératoires	Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces Encadrer son équipe
Organiser, préparer une action	Planifier l'intervention de l'équipe. Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité. Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe.
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Encadrer son équipe Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	10/30

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CEAF

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

### 4.2. Protocole d'intervention du jury:

Le jury est présent pour :

- l'entretien technique (0h35mn),
- l'entretien final (0h25mn).

Ces périodes se déroulent en la seule présence du jury.

### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation

Un (ou une) surveillant(e) d'examen est présent pendant toute la durée de l'épreuve

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	11/30





# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Chef d'équipe aménagement-finitions

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	13/30



## CCP

### Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe. Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité. Planifier l'intervention de l'équipe.	03 h 00 min	Le candidat réalise une étude de cas relative à sa spécialité.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe. Préparer l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité. Planifier l'intervention de l'équipe.	01 h 30 min	L'ensemble des candidats est réuni pour remplir le questionnaire sous surveillance.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	15/30

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	16/30

**Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions.**

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 00 h 00 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

Le binôme d'évaluateurs réalise la correction de l'épreuve de chaque candidat.

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs :

Sans objet

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation**

Un (ou une) surveillant(e) d'examen est présent pendant toute la durée de l'épreuve

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	17/30



## CCP

### Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces Encadrer son équipe	01 h 30 min	Le candidat répond à un ensemble de questions ouvertes relatives à une étude de cas.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Coordonner l'intervention de l'équipe et gérer les interfaces Encadrer son équipe	00 h 35 min	Le binôme d'évaluateurs interroge le candidat sur ses réponses aux questions ouvertes de l'étude de cas de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 05 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	19/30

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	20/30

**Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité.**

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 00 h 35 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

Le binôme d'évaluateurs réalise la correction de la mise en situation professionnelle de chaque candidat. Puis il mène l'entretien technique (0h35mn).

Cette période se déroule en la seule présence du binôme d'évaluateurs.

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs :

Sans objet

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation**

Un (ou une) surveillant(e) d'examen est présent pendant toute la durée de l'épreuve

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	21/30



## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation Chef d'équipe aménagement-finitions

#### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Partie écrite : Une salle suffisamment éclairée et équipée pour chaque candidat d'un espace bureau.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les espaces de travail seront suffisamment dégagés pour en permettre la confidentialité et la surveillance pendant le déroulement de l'épreuve.
Entretien technique	Partie orale : Une salle adjacente à la salle d'examen, équipée d'une table de travail, 3 chaises et d'un tableau papier.	Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	23/30

**Ressources (pour un candidat)**

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Autres	1	Imprimante, Internet.	14	Un bureau suffisamment grand pour y déplier des plans de grand format. Un ordinateur et les logiciels Word-Excel avec l'accès à internet. Une règle, des surligneurs 4 couleurs, 1 crayon, 1 gomme, 2 stylobilles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	24/30

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Chef d'équipe aménagement-finitions est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

<b>Chef d'équipe aménagement-finitions Arrêté du 15/04/2011</b>		<b>Chef d'équipe aménagement-finitions Arrêté du 08/06/2016</b>	
CCP	Préparer la réalisation des travaux en intégrant la performance énergétique	CCP	Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions.
CCP	Encadrer une équipe et gérer les interfaces techniques	CCP	Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	25/30



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP).

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RC	TP-00506	04	16/06/2016	23/07/2015	27/30



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

